

Image not found or type unknown



Divorce mariage algérien/français

Par **sabrina26**, le **16/06/2008 à 13:28**

bonjour,
Mon frère s'est marié en décembre 2007 en algérie. Il a épousé une fille qu'il ne connaît pas dont les sentiments ne sont pas présent.
Depuis son mariage, il n'a pas de contact, pas de nouvelles...
son dossier a été retranscrit a nantes et il est en attente.
il aimerait entreprendre des démarches pour divorcer mais ne sait pas où les effectuer et comment cela se passe?